

LES CENTRES SOCIAUX

• ÎLE-DE-FRANCE

ANALYSE 2013

À PARTIR D'UNE PHOTOGRAPHIE 2011

SEINE-SAINT-DENIS

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE SEINE-SAINT-DENIS	3
PROJET	4
PARTENARIATS	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
FICHE DÉPARTEMENTALE	15

ÉDITO

La seconde édition de l'Observatoire des centres sociaux SENACS pour le département de Seine-Saint-Denis nous montre une nouvelle fois comment les centres sociaux favorisent le vivre ensemble dans les quartiers où ils sont implantés.

Le lien social et la participation des habitants comptent parmi les axes prioritaires des projets sociaux des centres du département et entrent en résonance avec les orientations prioritaires des Caf en terme d'animation de la vie sociale.

Par l'attention qu'ils portent aux besoins des familles et grâce à leur capacité à engager des dynamiques collectives de territoires pour répondre aux problématiques sociales identifiées, les centres sociaux se positionnent comme partenaires essentiels de l'offre globale de service de la Caf.

Partout où ils sont implantés, les centres sociaux représentent un rempart apprécié dans la lutte contre la précarité au service des familles.

La poursuite de la rénovation urbaine, la concentration des crédits de la politique de la ville sur un nombre resserré de territoires et l'adaptation des actions des autres politiques publiques aux spécificités de ces zones influenceront l'action des centres sociaux.

D'ores et déjà, les nombreuses actions développées dans le domaine du cadre de vie et de l'habitat sont un témoignage marquant de l'adaptabilité des centres sociaux aux problématiques rencontrées par les habitants des quartiers séquanodionysiens.

Les efforts des structures en matière de formation (majoritairement dans le domaine de l'animation) des salariés, mais aussi des bénévoles sont également à souligner. Ils témoignent de l'importance d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences, d'enrichir les pratiques professionnelles et bénévoles, au service des habitants-usagers qui fréquentent les structures. Ces formations sont un outil du travail mené au service des habitants favorisant la prise de responsabilités et la participation.

Pour toutes ces raisons, l'observatoire des centres sociaux aide à mesurer, à quantifier la place des centres sociaux, situés au croisement de nombreux enjeux sur les territoires, acteurs à l'interface des politiques publiques et des dynamiques sociales locales.

Les observations ainsi objectivées aideront, n'en doutons pas, à renforcer l'évolution de l'action des centres et, in fine, à confirmer leur rôle essentiel plus proche de la vie des familles de Seine-Saint-Denis.

Tahar Belmounès, *Directeur Général de la Caf de Seine-Saint-Denis*

Nadia Merakchi, *Présidente de la Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis*

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

SUR SON TERRITOIRE D'IMPLANTATION, LE CENTRE SOCIAL, C'EST :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges** entre les **générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF:

la Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » *extrait*

Pour les Caf :

la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » *extrait*

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX DE SEINE-SAINT-DENIS



59 centres sociaux

PROJET : GÉNÉRALITÉS

UN PROJET DÉFINI TOUS LES 4 ANS



L'agrément d'un centre social est décidé par la Caf pour une durée maximale de quatre ans sur la base d'un projet. Celui-ci est défini en lien avec des habitants et des partenaires à l'échelle de son territoire d'intervention. L'étape de renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une évaluation du précédent projet, d'établir un diagnostic participatif et partagé, de définir des axes stratégiques et un plan d'actions. Ces projets pluriannuels engagent une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins ou d'intérêts des habitants.

circulaire Animation Vie Sociale de la Cnaf de juin 2012

Au delà des agréments les Caf soutiennent et accompagnent la vie des structures.



Plus de **81%** des centres sociaux séquanodyonisiens adhèrent à la fédération départementale et à la Fédération des centres sociaux de France. Ce réseau est le principal rassemblement de centres sociaux. Il représente un appui pour eux et favorise leurs échanges.



PROJET SOCIAL ET TERRITOIRE D'INTERVENTION

100%

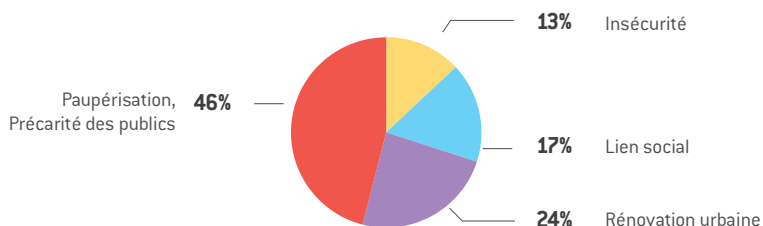
Sur la Seine-Saint-Denis, **l'ensemble des centres sociaux sont implantés en territoire urbain**. Un centre social propose une action spécifique en direction des gens du voyage.

88%

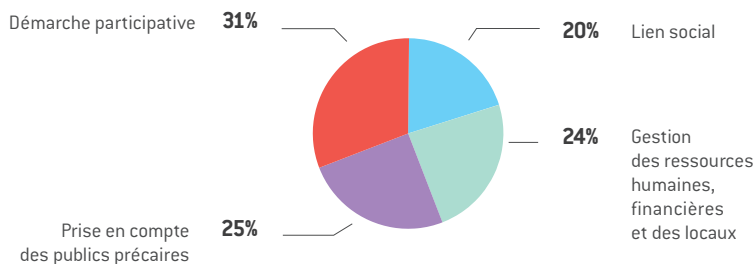
des centres sociaux sont situés sur des territoires Politique de la ville, une proportion nettement supérieure à la moyenne francilienne (72%)

PROJET : GÉNÉRALITÉS

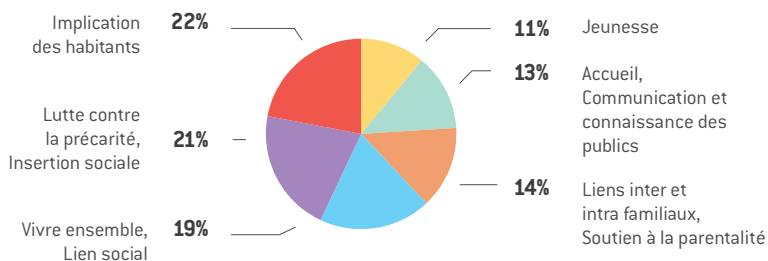
COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE SUR VOTRE TERRITOIRE CETTE ANNÉE ?



COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE/ PRÉOCCUPATION PRINCIPALE POUR VOTRE CENTRE SOCIAL CETTE ANNÉE ?



QUELS SONT LES AXES PRIORITAIRES DU PROJET SOCIAL EN COURS



On remarque que les axes prioritaires développés dans les centres sociaux répondent aux problématiques identifiées sur les territoires.

Ils mettent en place des actions répondant à ces orientations en associant les habitants et en développant leur pouvoir d'agir.

PROJET

**PLUS DE 70 000 PERSONNES
ONT PARTICIPÉ EN 2011
AUX ACTIONS PROPOSÉES
PAR LES CENTRES SOCIAUX DE
SEINE-SAINT-DENIS.**

Ces actions sont un moyen de répondre aux problématiques identifiées. Les associations hébergées par les centres ont compté 23 804 usagers.

Les centres sociaux associatifs comptent en moyenne 259 adhésions familiales et 206 adhésions individuelles. Certains proposent les deux types d'adhésion.

LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ET L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE : DES ENJEUX MAJEURS POUR LES CENTRES SOCIAUX

**AVEC PLUS DE 12% DE SA POPULATION BÉNÉFICIAIRE DU RSA,
LA SEINE-SAINT-DENIS EST UN DÉPARTEMENT CONFRONTÉ
À DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES.**



58% des centres sociaux mènent une action de lutte contre l'ISOLEMENT, L'EXCLUSION ET LA PAUPÉRISATION : (hors actions d'apprentissage du français) permanences sociales et juridiques, temps conviviaux, épiceries solidaires...



88% des centres sociaux de Seine-Saint-Denis proposent des actions D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS, un chiffre en augmentation par rapport à 2010 (82%) :

- 2930 personnes ont été concernées par les ASL sur le département,
- 1327 personnes pour les actions d'alphabétisation,
- 8 centres sociaux ont proposé des actions de lutte contre l'illettrisme, qui concernent 139 personnes.



49% des centres sociaux proposent une action autour du COMMERCE de l'EMPLOI et de l'ÉCONOMIE : orientation, aide à la recherche d'emploi, partenariats avec les missions locales.



63% des centres sociaux développent des actions D'INSERTION PROFESSIONNELLE :
- 78% d'entre elles sont des actions d'accompagnement pour l'insertion professionnelle,
- 62% représentent les actions de soutien individualisé.

PROJET

DE LA PETITE ENFANCE AUX JEUNES ADULTES, DES ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES ATTENTES DES PUBLICS

AVEC PRÈS DE 30% DE LA POPULATION ÂGÉE DE MOINS DE 20 ANS (DONT 5% DE MOINS DE 3 ANS) SUR LEURS TERRITOIRES, LES CENTRES SOCIAUX PROPOSENT DES ACTIONS EN DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE.

PETITE ENFANCE



83% d'entre eux mènent des actions autour de la PETITE ENFANCE, Parmi eux, 65% des centres sociaux disposent d'un lieu d'accueil enfants-parents.

ENFANCE ET ADOLESCENCE



100% des centres proposent des actions en direction des 6/13 ANS. Les activités proposées sont principalement de l'accompagnement à la scolarité, des activités d'éveil et sportives.



69% des centres proposent des actions en direction des 13/16 ANS. On observe une bonne prise en compte des besoins de cette tranche d'âge avec la mise en place d'actions telles que l'animation de rue et l'accompagnement de projets.

UNE APPROCHE GLOBALE DE LA FAMILLE



PRÈS DE 84% des centres sociaux ont construit un projet FAMILLE et des actions de soutien à la PARENTALITÉ.

Près de 40,5% des centres sociaux mettent en place des ateliers de parents sous différentes formes (*groupes de paroles, rencontres thématiques, café des parents*), c'est une activité majeure des actions de parentalité.

Plusieurs actions sont explicitement mentionnées dans le cadre de dispositifs tels que le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap) ou le Programme de réussite éducative (PRE).

JEUNES ADULTES : DES PROJETS À LEUR INITIATIVE



63% des centres proposent des actions en direction des 16/25 ans autant dans le champ des loisirs éducatifs que ceux de la scolarité et de l'insertion professionnelle. Ces actions prennent davantage en compte le besoin d'accompagnement et d'autonomie de ces publics.

AGIR AVEC LES HABITANTS EN RÉPONSE À DES ENJEUX DE TERRITOIRE

LES CENTRES SOCIAUX, EN PRISE DIRECTE AVEC DES ENJEUX DE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS, METTENT EN PLACE DES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET DES ACTIONS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS ET ATTENTES DES HABITANTS.



69% des centres sociaux ont accompagné un accès aux vacances.



75% des centres sociaux ont une action autour de la **SANTÉ** : prévention des conduites à risque, actions bien-être.



42% des centres sociaux ont une action autour du **LOGEMENT** et de **L'HABITAT** : partenariat avec les bailleurs, projets ANRU, ateliers économie d'énergie, chantiers d'insertion...

AVEC 15% DE LA POPULATION DÉPARTEMENTALE ÂGÉE DE PLUS DE 60 ANS (CONTRE 22,6% AU NIVEAU NATIONAL), LE VIEILLISSEMENT EST NÉANMOINS UNE PROBLÉMATIQUE DE PLUS EN PLUS PRISE EN COMPTE PAR LES CENTRES SOCIAUX.



39% des centres sociaux ont une action autour de **L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX HABITANTS**.



41% des centres sociaux ont une action autour du **VIEILLISSEMENT** contre 35% en 2010 : partenariats avec les CCAS, actions intergénérationnelles...

LES CENTRES SOCIAUX SUR LE TERRAIN : DE L'ÉCOUTE ACTIVE AUX PROJETS DES HABITANTS



4,7 PROJETS par centre en moyenne parmi les centres ayant accompagné des projets portés directement par les habitants.



20% des actions se sont autonomisées. Pour exemple, la création d'associations, d'ateliers ou de groupes d'échanges.



39% des centres ont accompagné des projets à l'initiative des jeunes.



54% affirment accompagner des actions à l'**initiative des habitants** à partir d'une écoute hors les murs. Une grande partie de ces actions sont liées à des moments festifs et conviviaux (31%), ainsi qu'à des actions sur le thème de l'habitat. (16%)

PARTENARIATS

DIALOGUE ÉLUS-HABITANTS EN ACTES



LE CENTRE SOCIAL, LIEU QUI RAPPROCHE
LES CITOYENS DU POLITIQUE.

93% des centres ont initié des rencontres avec les élus de la collectivité et des habitants sur une question de territoire, pour un total de 88 rencontres, - soit une moyenne de 1,6 rencontre par centre social. Cela reste inférieur tant à la moyenne régionale {2,3} que nationale {2,2}.

PLUS DE 3000 HABITANTS

ont pris part à ces rencontres en 2011.

Lors de ces rencontres ont été abordés les thèmes du **renouvellement urbain** et des **transformations de quartier** (36%), ce qui témoigne des enjeux des territoires de Seine-Saint-Denis.

Les préoccupations liées à l'**environnement du quartier**, la **propreté**, la **sécurité** ont également occupé une bonne place dans ces rencontres (24%).

AVEC LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS

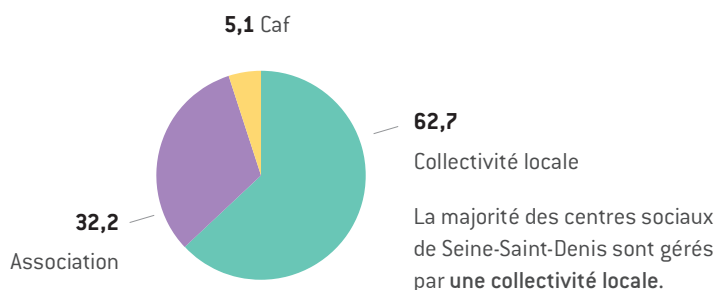
71% des centres sociaux affirment être en partenariat avec des associations d'habitants, - soit les mêmes proportions qu'en 2010.

Il s'agit principalement d'associations de quartier (47,5%), et d'associations de locataires (30%).



VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

MODES DE GESTION



DES BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS DANS LE PILOTAGE DU PROJET DU CENTRE

Quel que soit son statut, le centre social doit favoriser la participation et l'implication des habitants dans la mise en œuvre de son projet. Cette participation se traduit par la mise en œuvre d'instances : conseil d'administration, comité d'usagers, ...

Près de 70% des centres sociaux ont une instance de pilotage qui associe les habitants.

La totalité des centres sociaux gérés par une association dispose de ce type d'instance.

Sur le département,

521 HABITANTS sont mobilisés dans ces instances - soit 16,8 par centre en moyenne.

162 h de bénévolat administrateur en moyenne par centre social associatif.

55 HABITANTS ASSOCIÉS À LA GOUVERNANCE DU PROJET ont été formés aux fonctions de gestion de la vie associative et d'encadrement d'actions

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

DES BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ AU SERVICE DU PROJET

LE BÉNÉVOLAT : UNE RÉALITÉ INCONTOURNABLE POUR FAIRE VIVRE ET ANIMER LE CENTRE SOCIAL.



80% des centres sociaux ont des bénévoles d'activité.



780 bénévoles d'activités sont dénombrés sur le département, - soit en moyenne 16,6 par centre.

1 785 h de bénévolat d'activité

en moyenne par centre social
- soit une moyenne de 35h par semaine et par centre.

55 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ

ont été formés à l'accompagnement scolaire, aux Asl et aux techniques d'animation.



Ces deux formes de bénévoles (administrateurs et bénévoles d'activité) sont complémentaires dans les centres sociaux.

Elles s'articulent avec les autres formes d'engagement des habitants impliqués dans la vie des structures. Elles sont aussi essentielles mais plus difficilement quantifiables. L'accompagnement par la formation de ces acteurs est primordial.

RESSOURCES HUMAINES

Le centre social élabore et réalise son projet grâce au concours d'une multitude d'acteurs.

Il y a à la fois des bénévoles (d'activités ou administrateurs) et des salariés.

Les grandes lignes ici brossées donnent à voir la nature de l'implication des salariés, des bénévoles au service des projets sociaux portés par les centres du département.

1 302 SALARIÉS

ont travaillé dans les centres sociaux.

On note une grande diversité entre les centres du département (entre 4 et 62 salariés), mais qui se réduit par rapport à 2010.

600,5 ETP*

- soit, en moyenne 9,82 ETP par structure.

*ETP : équivalent temps plein

TYPES DE CONTRATS

PRÈS DE LA MOITIÉ DES PERSONNELS DES CENTRES SOCIAUX SONT EN CONTRAT COURT

On observe donc bien ici une des spécificités des centres sociaux qui ont besoin de personnels d'animation et de vacataires sur des périodes bien précises d'activité (*vacances, etc.*).

UN TIERS DES ÉQUIPES

correspond à des permanents en CDI.

{33%}

LE PROJET SOCIAL UNE COOPÉRATION SALARIÉS ET BÉNÉVOLES

2,88 ETP

PILOTAGE

- 1,37 ETP direction ;
- 1,24 ETP pour l'accueil,
- 0,27 ETP pour la comptabilité,

5,50 ETP

ANIMATION ET TRAVAIL SOCIAL

1,44 ETP

AUTRES FONCTIONS

{administratifs, entretien...}

LES EMPLOIS AIDÉS



22% des centres sociaux de Seine-St-Denis ont eu recours à des emplois aidés. Ils sont exclusivement associatifs.

LES BÉNÉVOLES



1,1 ETP

C'est ce que représente le temps consacré par les bénévoles d'activité.

0,1 ETP

C'est ce que représente le temps consacré par les administrateurs bénévoles.

RESSOURCES HUMAINES

LA QUALIFICATION DES DIRECTEURS



63% des directeurs des centres sociaux ont le niveau de qualification exigé par la Lettre circulaire du 20 juin 2012 de niveau I ou II*.

Au regard de la réglementation, un effort de qualification reste à faire ; néanmoins, parmi les niveaux III*, 8 disposent d'un Defa.

On compte en moyenne 3,2 directeurs par centre sur 10 ans, ce qui est supérieur à la moyenne régionale (3) ainsi qu'à la moyenne nationale (2,5). On observe donc un roulement conséquent sur les postes de direction (*non sans effet sur le fonctionnement des structures*).

*niveau I : niveau bac+5

**niveau II : niveau bac+3 et 4

***niveau III : niveau bac+2

RÉFÉRENT FAMILLE

86% des centres sociaux de Seine-Saint-Denis disposent d'un référent famille.

61% ont un diplôme supérieur ou égal au niveau III.

De la même manière que pour les directeurs, la formation doit rester un objectif pour ces professionnels.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DEMEURE UNE PRIORITÉ



226 ACTIONS DE FORMATIONS étaient prévues à destination des salariés en 2011.

178 ACTIONS se sont réalisées.

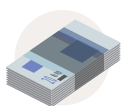
- soit 3 actions par centre

27% des centres ont mis en place des actions de formation diplômantes.

88% des actions diplômantes sont liées directement aux métiers de l'animation (BPJEPS, DESJEPS, CAFDES).

FINANCES

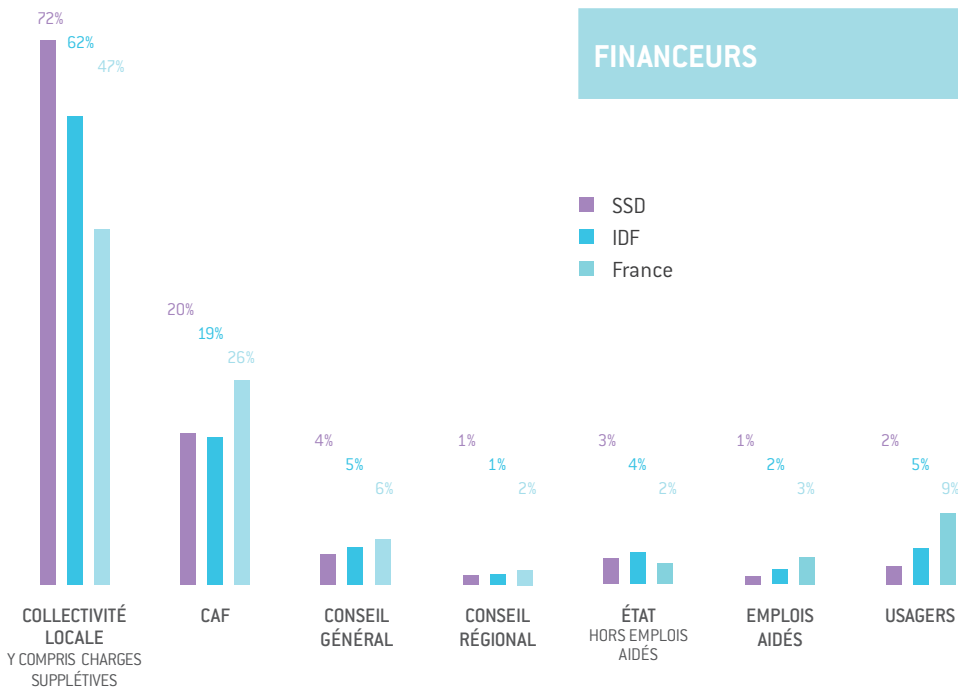
BUDGET MOYEN ANNUEL



615 000 € sur la France.
505 719 € sur le département
 de la Seine-Saint-Denis.

FINANCEURS

■ SSD
 ■ IDF
 ■ France



Le financement des collectivités locales représente plus de 70% des ressources financières des centres sociaux en Seine-Saint-Denis. Il varie de 68% pour les associations à 75% pour les collectivités locales. Il est à noter que ce financement tient compte des financements institutionnels contractuels

(Contrat Enfance Jeunesse de la Caf, Politique de la ville de l'État) On note qu'en dehors des collectivités locales et de la Caf qui subventionnent le fonctionnement global de la structure sur son projet, la majorité des financeurs subventionne les centres au regard des actions qu'ils mettent en place.

FICHE D'IDENTITÉ

SEINE-SAINT-DENIS

59 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

47 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

59 CENTRES
PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

780 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
SOIT 16,6 PAR CENTRE

1 302 SALARIÉS > 600 ETP
SOIT 22,1 SALARIÉS ET 10,2 ETP / CENTRE

562 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
SOIT 9,5 PAR CENTRE

521 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
SOIT 16,8 PAR CENTRE

29,8 M€ DE BUDGET CUMULÉ
505 719€ EN MOYENNE PAR CENTRE

88 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

19 ASSOCIATIF
35 COLLECTIVITÉ LOCALE
3 CAF
2 CCAS

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

PARENTALITÉ
JEUNESSE
INSERTION SOCIALE ET SOCIOPROFESSIONNELLE

Le projet SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS)-Observatoire des Centres Sociaux concerne 10 territoires pilotes¹. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

En 2013, 1 161 centres sociaux sur les 2 090 agréés en 2011 ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter² ». Le taux de réponse national est de 79%, ce qui correspond à un peu plus de 900 centres ayant répondu à l'ensemble des questions.

Coordonnées

FDcs93

63, rue du 18 juin
93220 Gagny
tél. 01 43 51 86 80
Fdcs93@wanadoo.fr
www.Fdcs93.fr

Caf de Seine-Saint-Denis

Service des aides aux partenaires
93024 Bobigny Cedex
tél. 01 49 35 48 39
animation-vie-sociale.cafrosny@caf.cnafmail.fr
www.caf.fr

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

¹ Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes

² Patrick Viveret, in « Reconsidérer la richesse »

Retrouvez les plaquettes de chaque département francilien sur le site www.senacs.fr



Retrouvez également la plaquette nationale
ainsi que les plaquettes locales des 10 sites pilotes :
Île-de-France, Bretagne, Gironde, Pas-de-Calais, Bouches-du-Rhône,
Nord, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Moselle, Midi-Pyrénées.

Création et mise en page : Urbanitude

Photos : Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis

Achévé d'imprimer en Novembre 2013

PROJET



www.senacs.fr



Fédération
des centres sociaux
de Seine-Saint-Denis



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de la Seine-
Saint-Denis